

Communiqué mensuel FÉVRIER 2013

Taux de chômage 5.4%
Demandeurs d'emploi 6'428
Chômeurs 4'834



	Taux de chômage ¹				Demandeurs d'emploi ²			Chômeurs ³		
	févr. 2013	janv. 2013	févr. 2012	Interv. conf*	févr. 2013	var. mens.	var. annu.	févr. 2013	var. mens.	var. annu.
Canton de Neuchâtel	5.4%	5.5%	4.7%	B	6'428	-3	+436	4'834	-86	+611
Arc jurassien ⁴	4.9%	5.0%	4.2%	A	12'623	-73	+1'169	9'437	-175	+1'360
Suisse	3.4%	3.4%	3.1%	A	200'495	-1'281	+13'180	146'001	-2'157	+12'847
District de Neuchâtel	5.7%	5.8%	5.3%	C	2'118	-17	-2	1'571	-41	+114
District de Boudry	4.3%	4.4%	3.8%	C	1'188	-5	+41	872	-17	+103
District du Val-de-Travers	6.1%	6.0%	5.4%	D	417	+2	+29	324	+2	+38
District du Val-de-Ruz	3.5%	3.6%	3.1%	D	387	-2	+23	291	-12	+31
District du Locle	5.3%	5.5%	4.5%	D	511	-15	+80	387	-16	+62
District de La Chaux-de-Fonds	7.0%	7.0%	5.6%	C	1'807	+34	+265	1'389	-2	+263
Ville de Neuchâtel	6.3%	6.4%	6.0%	C	1'485	+8	-33	1'091	-15	49
Ville de Val-de-Travers	6.3%	6.3%	5.6%	D	402	+1	+31	310	0	36
Ville de Val-de-Ruz	3.5%	3.6%	3.1%	D	375	-5	+24	282	-14	30
Ville du Locle	6.6%	6.8%	5.4%	D	434	-9	+67	338	-9	61
Ville de La Chaux-de-Fonds	7.2%	7.2%	5.8%	C	1'785	+40	+263	1'376	5	264

*Intervalle de confiance : A = (0% à 2%) - B = (2,1% à 4%) - C = (4,1% à 10%) - D = (10,1% à 20%)

Léger recul du taux de chômage au mois de février 2013

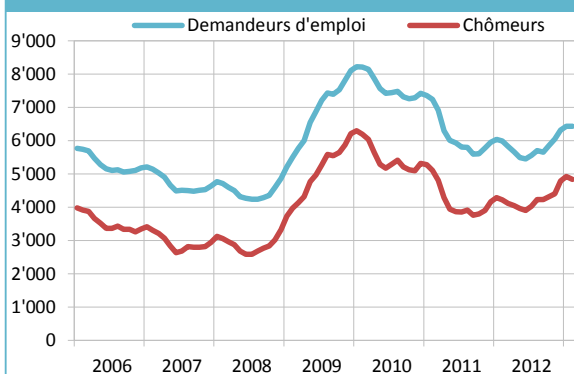
A fin février 2013, le nombre de demandeurs d'emploi résidant dans le canton de Neuchâtel s'établit à 6'428 personnes, soit une très légère diminution (- 3 personnes) par rapport au mois précédent. L'effectif des chômeurs atteint 4'834 personnes, en baisse de 86 personnes. Le taux de chômage recule de 0.1 point pour se fixer à 5.4%. Au niveau national, le taux de chômage reste stable à 3.4%.

L'ensemble des districts du canton voient leur taux de chômage diminuer, à l'exception des districts du Val-de-Travers (+ 0.1 point) et de la Chaux-de-Fonds où le taux reste stable à 7.0%.

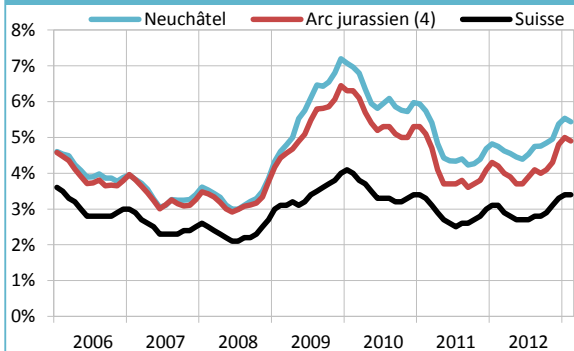
La baisse du nombre de demandeurs d'emploi constatée le mois passé profite exclusivement à la gent féminine. En effet, le nombre de femmes à la recherche d'un emploi diminue de 16 personnes contre une hausse de 13 personnes pour les hommes. Selon la nationalité, le nombre de citoyens suisses inscrits auprès d'un ORP augmente de 12 personnes contre une baisse de 15 personnes de nationalité étrangère.

La grande majorité des catégories professionnelles enregistrent, au mois de février, des variations minimales de leur effectif de demandeurs d'emploi. Seules deux catégories voient cet effectif varier de plus de dix personnes. Il s'agit des professions commerciales (-25 personnes) et des autres professions de l'industrie et des arts et métiers (+25 personnes). Au sein de la première catégorie, la baisse concerne en particulier des employés de commerce. La dégradation constatée dans la seconde catégorie touche principalement des professionnels de l'industrie du bois (menuisiers, ébénistes, ...).

Effectifs de demandeurs d'emploi et de chômeurs



Taux de chômage en comparaison régionale et nationale



SOURCES : PLASTA - seco, service de l'emploi

¹ Nombre de chômeurs inscrits le jour de référence divisé par le nombre de personnes actives selon le recensement fédéral de la population de 2010.

² Demandeurs d'emploi, chômeurs et non-chômeurs, inscrits aux ORP et qui cherchent un emploi.

³ Personnes inscrites aux ORP, qui n'ont pas d'emploi et qui sont immédiatement disponibles en vue d'un placement. Peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage.

⁴ L'Arc jurassien est composé des cantons de Neuchâtel et du Jura, de l'arrondissement administratif Jura bernois ainsi que du district du Jura-Nord vaudois.

Profil	Demandeurs d'emploi			Chômeurs		
	févr. 2013	var. mens.	var. annu.	févr. 2013	var. mens.	var. annu.
Canton de Neuchâtel	6'428	-3	+436	4'834	-86	+611
Hommes	3'696	+13	+328	2'853	-53	+414
Femmes	2'732	-16	+108	1'981	-33	+197
Moins de 20 ans	247	+14	+21	168	+2	-3
De 20 à 29 ans	1'635	-29	+209	1'262	-63	+164
De 30 à 39 ans	1'626	+5	+140	1'246	-14	+155
De 40 à 49 ans	1'547	+3	+76	1'168	-14	+191
De 50 à 59 ans	1'044	+3	+53	754	+0	+130
60 ans et plus	329	+1	-63	236	+3	-26
Suisses	3'385	+12	+84	2'495	-36	+223
Etrangers	3'043	-15	+352	2'339	-50	+388

Professions ⁷	Demandeurs d'emploi			Chômeurs		
	févr. 2013	var. mens.	var. annu.	févr. 2013	var. mens.	var. annu.
Prof. du secteur primaire	111	-10	+4	86	-10	+16
Prof. des métaux et machines	309	-5	+56	243	-8	+64
Prof. de l'industrie horlogère	295	+3	+71	232	+8	+62
Prof. de l'électrotech. et électron.	48	+0	-3	34	-3	-1
Autres prof. de l'ind., arts et métiers	751	+25	+103	587	+17	+154
Prof. de l'informatique	100	+5	+21	71	-3	+12
Ingénieurs, architectes et techniciens	362	-6	+19	279	-22	+32
Prof. de la construction	718	+0	+60	585	-11	+78
Prof. de l'achat et de la vente	468	-6	-8	333	-10	+6
Prof. du marketing, tourisme, fiduciaire	62	+1	+18	51	+3	+17
Prof. des transpo., postes, télécom.	185	+4	+3	144	-1	+10
Prof. de l'hôtellerie, restauration	607	+9	-19	446	+13	+10
Prof. du nettoyage, soins corporels	486	+4	+45	325	-11	+20
Entrepreneurs, directeurs	175	-3	+35	153	+0	+43
Prof. commerc., banque, assurance	705	-25	+41	526	-36	+52
Prof. de la sécurité, judiciaires	61	+2	-3	51	-1	+10
Prof. des médias et artistiques	188	+1	+29	128	-11	+22
Prof. de la santé et du social	350	-2	+19	236	+0	+20
Prof. de l'enseignement et éducation	104	-5	+15	75	+0	+20
Autres prof. du secteur tertiaire	135	-2	-6	104	+0	+6
Autres professions diverses	206	+8	-59	145	+0	-39
Non renseigné	2	-1	-5	0	+0	-3

**Publication conjointe du service de l'emploi et du service de statistique.
Informations complémentaires:**

- Service de l'emploi
Mme Sandra D. Zumsteg, 032 889 68 12
- Service de statistique
M. Gérard Geiser, 032 889 68 22
- www.ne.ch/StatChomage

SOURCES : PLASTA - seco, service de l'emploi

- ⁷ Dernière profession exercée avant l'inscription à l'ORP.
⁸ Personnes qui sont inscrites aux ORP mais qui - à la différence des chômeurs - ne sont pas immédiatement disponibles pour un placement ou un emploi.
⁹ Personnes placées en mesures de reconversion ou de perfectionnement (cours) ayant pour but d'améliorer rapidement et sensiblement l'aptitude au placement de l'assuré.
¹⁰ Personnes placées dans des programmes d'emploi temporaire ayant pour but de faciliter l'intégration ou la réinsertion professionnelles des assurés. Ils peuvent être financés soit par le biais de l'assurance-chômage fédérale, soit par le biais des mesures cantonales d'intégration professionnelle.
¹¹ Personnes au bénéfice d'allocations d'initiation au travail, de prestations au titre de l'encouragement d'une activité indépendante, etc.
¹² Pour des raisons médicales ou militaires par ex.
¹³ Personnes au chômage depuis plus d'une année.
¹⁴ Pourcentage de personnes ayant quitté l'assurance chômage et retrouvé un emploi.

Demandeurs d'emploi non chômeurs ⁸	févr. 2013	var. mens.	var. annu.
Ensemble	1'594	+83	-175
Gains intermédiaires	757	+23	+91
Mesures de perfectionnement ⁹	48	+8	-16
Emplois temporaires ¹⁰ (assurance-chômage)	297	+44	+86
Emplois temporaires ¹⁰ (mesures d'intégration prof.)	165	+1	-169
Autres mesures d'insertion ¹¹	48	+16	+1
Personnes non disponibles au placement ¹²	139	-16	-37
Autres	140	+7	-131

